



Secrétariat général (SG)

Genève, le 11 août 2023

Réf.: **CL-23/23**

Contact: Mme Béatrice Pluchon

Télécopie: sg-registration@itu.int

Courriel:

- Aux États Membres de l'UIT;
- Aux Membres de Secteur de l'UIT

Objet: **Invitation aux réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts organisées du 9 au 18 octobre 2023**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer aux réunions des Groupes de travail du Conseil et aux réunions des Groupes d'experts (GTC et GE) qui se tiendront du **9 au 18 octobre 2023**, comme suit:

Lundi 9 octobre	Mardi 10 octobre	Mercredi 11 octobre	Jeudi 12 octobre	Vendredi 13 octobre
<i>(aucune réunion le matin)</i>	<u>GTC-COP</u> Anglais seulement Salle à confirmer <i>(toute la journée)</i>	<u>GTC-FHR</u> Interprétation à la demande* Salle à confirmer <i>(toute la journée)</i>	<u>GTC-FHR</u> Interprétation à la demande* <i>(suite)</i>	<u>GTC-FHR</u> Interprétation à la demande* <i>(suite)</i>
<u>GTC-LANG</u> Anglais seulement Salle à confirmer <i>(après-midi)</i> États Membres <u>uniquement</u> Date limite de soumission des contributions: 27 septembre	États Membres + Membres de Secteur + experts en matière de protection en ligne des enfants Date limite de soumission des contributions: 28 septembre	États Membres + Membres de Secteur Date limite de soumission des contributions: 27 septembre		
Lundi 16 octobre	Mardi 17 octobre	Mercredi 18 octobre	Jeudi 19 octobre	Vendredi 20 octobre
<u>GE-RTI</u> Interprétation à la demande* Salle à confirmer <i>(toute la journée)</i> États Membres + Membres de Secteur Date limite de soumission des contributions: 2 octobre	<u>GTC-SMSI & ODD</u> Anglais seulement Salle à confirmer <i>(toute la journée)</i> États Membres + Membres de Secteur Date limite de soumission des contributions: 5 octobre	<u>GTC-Internet</u> Anglais seulement Salle à confirmer <i>(toute la journée)</i> États Membres <u>uniquement</u> Date limite de soumission des contributions: 6 octobre	Session additionnelle du Conseil	Session additionnelle du Conseil

* Les demandes d'interprétation dans une des six langues pour les réunions du GTC-FHR ou du GE-RTI se font au moment de l'inscription ou doivent être envoyées par courriel à l'adresse sg-registration@itu.int au plus tard le 4 septembre 2023.

Ces réunions auront lieu en présentiel au siège de l'UIT à Genève, avec possibilité de participation à distance pour les personnes qui ne sont pas en mesure d'être présentes physiquement aux réunions.

Je saisis cette occasion pour vous rappeler que, ainsi qu'il en a été décidé à la session ordinaire de 2023 du Conseil qui s'est tenue du 11 au 21 juillet 2023, une **session additionnelle du Conseil se tiendra le jeudi 19 octobre et le vendredi 20 octobre 2023**. Une invitation sera envoyée séparément aux États Membres du Conseil et aux membres des catégories habilitées à participer à la session du Conseil.

Vous trouverez en [annexe](#) des renseignements détaillés sur les modalités d'inscription et de soumission des contributions aux Groupes de travail du Conseil et aux Groupes d'experts, ainsi que d'autres renseignements pratiques et des informations sur la sécurité.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Doreen Bogdan-Martin
Secrétaire générale

Annexe: 1

ANNEXE

Renseignements pratiques concernant les réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts

1 Inscription

Les inscriptions se feront **exclusivement en ligne**, à l'adresse suivante:

<https://council.itu.int/working-groups>.

Retrait des badges

Les participants pourront retirer leur badge au comptoir de retrait des badges sur présentation de leur identifiant d'inscription figurant dans leur courriel de confirmation, ainsi que d'une pièce d'identité ou d'un passeport officiel.

Les badges pourront être retirés au comptoir situé au siège de l'UIT à Genève (bâtiment Montbrillant) du **6 au 18 octobre 2023**.

2 Autres dispositions pratiques prévues sur demande

Assistance pour les formalités de visa

Une assistance administrative pour les **demandes de visa doit être sollicitée en ligne** lors de l'inscription. Les demandes de visa doivent être soumises au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

Participation à distance

Il est possible de **participer à distance** aux réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC) et aux réunions des Groupes d'experts. Les demandes de participation à distance doivent être **soumises en ligne** lors de l'inscription.

Il est rappelé aux participants que toutes les réunions seront **diffusées sur le web** et pourront être suivies sur l'Internet.

Langues de travail

Les réunions auront lieu en anglais seulement, à l'exception des réunions du Groupe GTC-FHR et du Groupe d'experts sur le RTI, pour lesquelles des services d'interprétation seront fournis sur demande. Les demandes de services d'interprétation pour les réunions du GTC-FHR et du Groupe d'experts sur le RTI doivent être adressées au moment de l'inscription ou envoyées par courriel à l'adresse sg-registration@itu.int, au plus tard le 4 septembre 2023.

Accessibilité

Les demandes concernant les besoins en matière d'accessibilité devraient être présentées lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion. Le secrétariat de l'UIT fera de son mieux pour répondre aux besoins formulés, sous réserve des ressources disponibles.

3 Documentation

Ordres du jour et documents

Les projets d'ordre du jour et les documents qui seront examinés durant les réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts seront communiqués en temps utile sur les sites web respectifs de ces Groupes. Les réunions se dérouleront sans document papier. Des équipements de réseau local hertzien seront mis à la disposition des participants dans les salles de réunion.

Contributions

Les contributions aux réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts devraient être soumises le plus tôt possible, à l'adresse suivante: contributions@itu.int.

Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard 12 jours calendaires avant l'ouverture d'une réunion d'un Groupe de travail du Conseil qui travaille dans une seule langue sans traduction et au plus tard 14 jours calendaires avant l'ouverture d'une réunion dont les travaux se déroulent dans les six langues officielles de l'Union.

Conformément à la [politique suivie par l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents](#), les contributions soumises aux Groupes de travail du Conseil/Groupes d'experts seront accessibles au public, sauf indication contraire de la part du ou des auteurs du document.

4 Réservation d'hôtel

L'UIT a pu obtenir des tarifs préférentiels auprès d'hôtels à Genève pour les délégués qui participent à ses réunions. La liste de ces hôtels, ainsi qu'un formulaire de réservation à **leur adresser directement**, sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/net4/travel/index.aspx>.
